

Histoire 2 :

QUAND LA CAISSE D'ÉPARGNE ÉTAIT BRAQUÉE DEUX FOIS EN 12 JOURS...

par B. Devillers et A. Vautier

Alors que l'Agence de la rue de Péronne vient définitivement de baisser le rideau, l'établissement a alimenté la chronique des faits divers il y a 50 ans.

Le 18 décembre 1971, à 19 heures, deux hommes, la tête recouverte d'un bas nylon, font irruption dans l'agence. L'un brandissant un revolver et le second un couteau. Là c'est le scénario devenu classique : « le fric ou je tire... » Ce qui leur permet de s'emparer de la coquette somme de 16.000 francs.

Douze jours plus tard, le 30 décembre, le même homme au pistolet revient et recommence le même coup. Mais là, il tombe sur un hic, en l'occurrence Mr Charlier (dont l'épouse était responsable de l'agence) qui ne s'en laisse pas conter, et qui va jusqu'à empoigner le bandit qui prendra la fuite bredouille. Ce qui ne les empêchera pas de recommencer à Saint Quentin et à Wassigny, au cours de la même période.

Or, la scène de Roisel n'a pas échappé à un témoin qui a permis d'établir un portrait-robot précis de l'un d'eux, et à la Brigade Mondaine de Paris, de les arrêter dans un bar de la capitale, un mois plus tard. **Incarcérés à Strasbourg pour faits identiques, les deux bandits de 27 ans, natifs de Saint-Quentin et de Bohain, reconnaîtront les deux hold-up de Roisel. Ce sont deux professionnels de l'attaque à main armée qu'il a été assez difficile de confondre.**

Une reconstitution un peu plus de quatre ans plus tard : Un jeudi après-midi de la fin février 1976, tout était en place pour la reconstitution de ces deux hold-up de décembre 1971. Un imposant détachement de gendarmes de Roisel et de Péronne avait pris place autour de la succursale bancaire. On vit bientôt arriver ensuite magistrats et avocats, juge d'instruction, procureur de la république de Saint Quentin et une greffière. A l'intérieur de l'agence, Mr et Mme Charlier, ainsi que le directeur de la caisse d'épargne de Péronne.

Tout était en place donc, sauf peut-être les meubles et tout l'agencement intérieur qui avait été changé depuis, mais cela n'avait guère d'importance. Si, en l'occurrence, on a demandé à l'un des « braqueurs » de refaire ses gestes précis du soir du 18 décembre, il s'agissait avant tout de le confronter à l'une de ses victimes, une dame, qui l'a, cette fois, bien reconnu.